



**Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (F/H)
au sein du CRPF Grand Est
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

EMPLOI PROPOSE

| | |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé du poste : | Technicien forestier (H/F) |
| Type de contrat : | CDD à temps complet de 7,5 mois (renouvelable selon financement) de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. |
| Catégorie d'emploi : | B |
| Rémunération : | Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 25K€ et 31K€ |
| Résidence administrative : | Châlons-en-Champagne (51) |
| Prise de poste prévue : | 16 mai 2022 |

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le conseil d'administration et d'un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (centres) coordonnées par une direction générale organisent et réalisent les missions de l'établissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33% et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la technicien(ne) forestier(e) « animation de secteurs - incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation » en CHAMPAGNE-ARDENNE sur le secteur forestier de l'ARGONNE (MARNE – MEUSE) dans le cadre de la feuille de route contigüe au programme valorisation des bois et territoires, soutenue par le Fonds Stratégique Forêt Bois sera chargé(e) des missions suivantes :

- Animation foncière de secteurs prioritaires auprès des propriétaires forestiers privés pouvant bénéficier d'un DGD :
 - o Prospection de terrain,
 - o Réalisations de cartographies,
 - o Organisation et animation de réunions,
 - o Réalisation de diagnostics forestiers,
 - o Lien avec les partenaires (gestionnaires, partenaires économique.),
 - o Rédaction de rapports techniques,
 - o Promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...).

- Détection de possibilités d'exploitation de bois dans les PSG en cours de validité :
 - o Prospection de terrain,
 - o Analyse de bases de données,
 - o Rédaction de rapports techniques,
 - o Sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires concernés.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation – expériences

- BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent ;
- Animation de réunions
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel exigé.

Compétences et qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Sens du contact et du travail d'équipe ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des logiciels informatiques courants.

AVANTAGES

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (au prorata du temps de présence) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Remboursement des abonnements de transport à hauteur de **50%** ;

PERSONNES A CONTACTER

- Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur : 03 87 31 18 42 – alain.lefeuvre@cnpf.fr
- Monsieur Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur du CRPF : 03 26 65 89 37 – nicolas.vanderheeren@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective **avant le 22 avril 2022** un dossier comprenant :

- une **lettre** manuscrite de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles.

à Monsieur le Directeur du CRPF, Alain LEFEUVRE

41 avenue du Général de Gaulle – 57050 LE BAN SAINT-MARTIN

et par mail à : grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra entre **le 25 avril et le 29 avril 2022** dans les bureaux du CRPF à **Châlons-en-Champagne (51)**.